

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - VILLE DE BORMES LES MIMOSAS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21830019200018

POSTE COMPTABLE : SGC DE HYERES

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	36
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	44
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	58

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	63
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	64
C3.2 - Liste des établissements publics créés	65
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	66
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	67
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VILLE DE BORMES LES MIMOSAS BUDGET PRINCIPAL	BP 2021
-------------------	---	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8 341
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	6 704
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
16 330 981,00	17 192 569,00	1 152,16	1149,47

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	3 708,55	933
2	Produit des impositions directes/population	2 139,43	551
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	3 806,80	1142
4	Dépenses d'équipement brut/population	622,40	317
5	Encours de dette/population	536,63	909
6	DGF/population	188,11	138
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,39 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	100,22 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	16,35 %	NaN %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires Délibération n° 33 du 27/03/2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 746 146,12	16 746 146,12

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 000 000,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	18 746 146,12	18 746 146,12
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 200 107,15	6 387 803,43

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	3 545 658,16	2 527 384,39
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 169 422,51	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 915 187,82	8 915 187,82
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	27 661 333,94	27 661 333,94
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 689 808,18	0,00	3 994 220,00	3 994 220,00	3 994 220,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 096 400,00	0,00	9 109 363,55	9 109 363,55	9 109 363,55
014	Atténuations de produits	762 347,31	0,00	851 909,87	851 909,87	851 909,87
65	Autres charges de gestion courante	1 493 829,56	0,00	1 486 660,00	1 486 660,00	1 486 660,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 042 385,05	0,00	15 442 153,42	15 442 153,42	15 442 153,42
66	Charges financières	358 216,66	0,00	326 748,97	326 748,97	326 748,97
67	Charges exceptionnelles	72 500,00	0,00	578 700,00	578 700,00	578 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 473 101,71	0,00	16 347 602,39	16 347 602,39	16 347 602,39
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 748 443,77		1 515 000,00	1 515 000,00	1 515 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	484 802,88		883 543,73	883 543,73	883 543,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 233 246,65		2 398 543,73	2 398 543,73	2 398 543,73
TOTAL		17 706 348,36	0,00	18 746 146,12	18 746 146,12	18 746 146,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 746 146,12
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	70 500,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	688 185,00	0,00	873 000,00	873 000,00	873 000,00
73	Impôts et taxes	12 953 241,00	0,00	13 441 500,00	13 441 500,00	13 441 500,00
74	Dotations et participations	1 674 728,00	0,00	1 602 700,00	1 602 700,00	1 602 700,00
75	Autres produits de gestion courante	565 100,00	0,00	630 100,00	630 100,00	630 100,00
Total des recettes de gestion courante		15 951 754,00	0,00	16 592 300,00	16 592 300,00	16 592 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	104 774,77	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 056 528,77	0,00	16 612 800,00	16 612 800,00	16 612 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	75 440,12		133 346,12	133 346,12	133 346,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		75 440,12		133 346,12	133 346,12	133 346,12
TOTAL		16 131 968,89	0,00	16 746 146,12	16 746 146,12	16 746 146,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 000 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 746 146,12
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 265 197,61	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	860 054,12	655 444,09	336 480,00	336 480,00	991 924,09
204	Subventions d'équipement versées	484 302,43	309 786,52	157 000,00	157 000,00	466 786,52
21	Immobilisations corporelles	1 960 014,01	952 984,92	854 025,00	854 025,00	1 807 009,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 069 786,32	1 625 442,63	2 868 196,94	2 868 196,94	4 493 639,57
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	8 374 156,88	3 543 658,16	4 215 701,94	4 215 701,94	7 759 360,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	677 755,00	2 000,00	721 000,00	721 000,00	723 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	679 255,00	2 000,00	721 000,00	721 000,00	723 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 053 411,88	3 545 658,16	4 936 701,94	4 936 701,94	8 482 360,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	75 440,12		133 346,12	133 346,12	133 346,12
041	Opérations patrimoniales (4)	160 411,38		130 059,09	130 059,09	130 059,09
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	235 851,50		263 405,21	263 405,21	263 405,21
	TOTAL	9 289 263,38	3 545 658,16	5 200 107,15	5 200 107,15	8 745 765,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	169 422,51
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 915 187,82
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 469 981,23	1 919 729,94	840 138,00	840 138,00	2 759 867,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 469 981,23	1 919 729,94	840 138,00	840 138,00	2 759 867,94
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	952 307,52	332 654,45	885 000,00	885 000,00	1 217 654,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 700 000,00	0,00	2 134 062,61	2 134 062,61	2 134 062,61
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	879,45	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	566 100,00	275 000,00	0,00	0,00	275 000,00
	Total des recettes financières	3 219 286,97	607 654,45	3 019 062,61	3 019 062,61	3 626 717,06
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	6 689 268,20	2 527 384,39	3 859 200,61	3 859 200,61	6 386 585,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 748 443,77		1 515 000,00	1 515 000,00	1 515 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	484 802,88		883 543,73	883 543,73	883 543,73
041	Opérations patrimoniales (4)	160 411,38		130 059,09	130 059,09	130 059,09
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 393 658,03		2 528 602,82	2 528 602,82	2 528 602,82

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		9 082 926,23	2 527 384,39	6 387 803,43	6 387 803,43	8 915 187,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 915 187,82
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 265 197,61
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 994 220,00		3 994 220,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 109 363,55		9 109 363,55
014	Atténuations de produits	851 909,87		851 909,87
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 486 660,00		1 486 660,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	326 748,97	0,00	326 748,97
67	Charges exceptionnelles	578 700,00	0,00	578 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	883 543,73	883 543,73
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 515 000,00	1 515 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		16 347 602,39	2 398 543,73	18 746 146,12

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 746 146,12
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	133 346,12	133 346,12
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	723 000,00	0,00	723 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	991 924,09	0,00	991 924,09
204	Subventions d'équipement versées	466 786,52	0,00	466 786,52
21	Immobilisations corporelles (6)	1 807 009,92	25 259,09	1 832 269,01
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 493 639,57	104 800,00	4 598 439,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 482 360,10	263 405,21	8 745 765,31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	169 422,51
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 915 187,82
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	45 000,00		45 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	873 000,00		873 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	13 441 500,00		13 441 500,00
74	Dotations et participations	1 602 700,00		1 602 700,00
75	Autres produits de gestion courante	630 100,00	0,00	630 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	20 500,00	133 346,12	153 846,12
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 612 800,00	133 346,12	16 746 146,12

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 000 000,00
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 746 146,12
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 217 654,45	0,00	1 217 654,45
13	Subventions d'investissement	2 759 867,94	0,00	2 759 867,94
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		400 000,00	400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	45 059,09	45 059,09
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	85 000,00	85 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		483 543,73	483 543,73
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		1 515 000,00	1 515 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	275 000,00		275 000,00
Recettes d'investissement – Total		4 252 522,39	2 528 602,82	6 781 125,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 134 062,61
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 915 187,82
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 689 808,18	3 994 220,00	3 994 220,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	90 357,40	163 900,00	163 900,00
60611	Eau et assainissement	130 000,00	145 000,00	145 000,00
60612	Energie - Electricité	220 000,00	220 000,00	220 000,00
60621	Combustibles	35 000,00	33 000,00	33 000,00
60622	Carburants	58 700,00	53 800,00	53 800,00
60623	Alimentation	129 189,43	97 480,00	97 480,00
60624	Produits de traitement	8 000,00	10 000,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	17 950,00	18 000,00	18 000,00
60631	Fournitures d'entretien	68 400,00	66 500,00	66 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	245 200,00	267 547,68	267 547,68
60633	Fournitures de voirie	11 500,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	28 250,00	27 400,00	27 400,00
6064	Fournitures administratives	11 500,00	32 852,32	32 852,32
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	600,00	600,00	600,00
6068	Autres matières et fournitures	96 956,85	135 900,00	135 900,00
611	Contrats de prestations de services	11 000,00	7 100,00	7 100,00
6122	Crédit-bail mobilier	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	360 000,00	395 000,00	395 000,00
6135	Locations mobilières	202 100,00	236 000,00	236 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien terrains	48 000,00	39 000,00	39 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	72 500,00	77 000,00	77 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	40 500,00	40 000,00	40 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	220 000,00	210 000,00	210 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	20 000,00	20 000,00
61524	Entretien bois et forêts	135 000,00	135 000,00	135 000,00
61551	Entretien matériel roulant	54 200,00	50 200,00	50 200,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	51 700,00	32 000,00	32 000,00
6156	Maintenance	153 900,00	154 650,00	154 650,00
6161	Multirisques	58 000,00	65 000,00	65 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	53 500,00	58 500,00	58 500,00
6182	Documentation générale et technique	9 430,00	9 270,00	9 270,00
6184	Versements à des organismes de formation	57 800,00	60 000,00	60 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	35 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	118 200,00	147 300,00	147 300,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 300,00	320,00	320,00
6226	Honoraires	80 000,00	75 000,00	75 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	48 090,00	50 000,00	50 000,00
6228	Divers	78 450,00	73 500,00	73 500,00
6231	Annonces et insertions	47 600,00	51 000,00	51 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	165 600,00	69 900,00	69 900,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	180 000,00	180 000,00
6236	Catalogues et imprimés	24 850,00	29 000,00	29 000,00
6237	Publications	15 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	16 690,00	65 600,00	65 600,00
6241	Transports de biens	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6247	Transports collectifs	12 444,50	5 500,00	5 500,00
6248	Divers	2 500,00	2 600,00	2 600,00
6251	Voyages et déplacements	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6256	Missions	2 500,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	31 200,00	12 000,00	12 000,00
6261	Frais d'affranchissement	34 000,00	32 000,00	32 000,00
6262	Frais de télécommunications	52 000,00	40 500,00	40 500,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	9 450,00	20 800,00	20 800,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 500,00	20 000,00	20 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	3 000,00	3 000,00
63512	Taxes foncières	155 000,00	170 000,00	170 000,00
63513	Autres impôts locaux	200,00	2 000,00	2 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	9 096 400,00	9 109 363,55	9 109 363,55
6218	Autre personnel extérieur	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	116 000,00	11 000,00	11 000,00

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	15 500,00	15 500,00	15 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 135 000,00	4 194 820,86	4 194 820,86
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	146 000,00	145 000,00	145 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	1 270 000,00	1 290 000,00	1 290 000,00
64131	Rémunérations non tit.	835 000,00	880 000,00	880 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	850,00	850,00
64168	Autres emplois d'insertion	110 000,00	46 600,00	46 600,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 400,00	28 000,00	28 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	825 000,00	840 000,00	840 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 335 000,00	1 330 000,00	1 330 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	125 000,00	130 692,69	130 692,69
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 000,00	16 000,00	16 000,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	23 400,00	23 400,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	50 000,00	51 000,00	51 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	26 000,00	20 000,00	20 000,00
6488	Autres charges	3 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	762 347,31	851 909,87	851 909,87
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	5 000,00	3 000,00	3 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	197 347,31	215 000,00	215 000,00
7398	Revers., restitut° et prélèvt divers	560 000,00	633 909,87	633 909,87
65	Autres charges de gestion courante	1 493 829,56	1 486 660,00	1 486 660,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	56 865,00	68 700,00	68 700,00
6518	Autres	0,00	3 050,00	3 050,00
6531	Indemnités	136 000,00	136 000,00	136 000,00
6532	Frais de mission	1 500,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6535	Formation	0,00	2 400,00	2 400,00
6536	Frais de représentation du maire	12 000,00	12 000,00	12 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	12 000,00	10 000,00	10 000,00
65548	Autres contributions	456 954,56	500 000,00	500 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	95 000,00	105 000,00	105 000,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	120 000,00	120 000,00	120 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	382 000,00	305 000,00	305 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5,00	5,00
65888	Autres	35 010,00	35 005,00	35 005,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		15 042 385,05	15 442 153,42	15 442 153,42
66	Charges financières (b)	358 216,66	326 748,97	326 748,97
66111	Intérêts réglés à l'échéance	380 000,00	350 000,00	350 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-21 783,34	-23 251,03	-23 251,03
67	Charges exceptionnelles (c)	72 500,00	578 700,00	578 700,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	500,00	500,00	500,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	24 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 000,00	3 000,00	3 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	25 000,00	545 200,00	545 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		15 473 101,71	16 347 602,39	16 347 602,39
023	Virement à la section d'investissement	1 748 443,77	1 515 000,00	1 515 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	484 802,88	883 543,73	883 543,73
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	484 802,88	483 543,73	483 543,73
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 233 246,65	2 398 543,73	2 398 543,73
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 233 246,65	2 398 543,73	2 398 543,73
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 706 348,36	18 746 146,12	18 746 146,12

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			18 746 146,12

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	273 297,76
Montant des ICNE de l'exercice N-1	296 548,79
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-23 251,03

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	70 500,00	45 000,00	45 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	70 000,00	45 000,00	45 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	500,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	688 185,00	873 000,00	873 000,00
7022	Coupes de bois	2 000,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	35 000,00	50 000,00	50 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	11 500,00	11 500,00	11 500,00
70383	Redevance de stationnement	0,00	110 000,00	110 000,00
70384	Forfait de post-stationnement	500,00	8 000,00	8 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7066	Redevances services à caractère social	240 000,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 185,00	300 000,00	300 000,00
70688	Autres prestations de services	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	42 000,00	35 000,00	35 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	120 000,00	110 000,00	110 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	25 000,00	27 000,00	27 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	45 000,00	55 000,00	55 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	500,00	500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	100 000,00	100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	12 953 241,00	13 441 500,00	13 441 500,00
73111	Impôts directs locaux	9 100 000,00	9 200 000,00	9 200 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
73211	Attribution de compensation	924 000,00	924 000,00	924 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	639 241,00	908 000,00	908 000,00
7338	Autres taxes	12 000,00	9 500,00	9 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	350 000,00	345 000,00	345 000,00
7362	Taxes de séjour	470 000,00	600 000,00	600 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 150 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
7388	Autres taxes diverses	303 000,00	150 000,00	150 000,00
74	Dotations et participations	1 674 728,00	1 602 700,00	1 602 700,00
7411	Dotation forfaitaire	820 000,00	790 000,00	790 000,00
74718	Autres participations Etat	20 000,00	15 000,00	15 000,00
7473	Participat° Départements	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7478	Participat° Autres organismes	630 000,00	650 000,00	650 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	700,00	700,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	7 000,00	7 000,00	7 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	189 728,00	120 000,00	120 000,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	565 100,00	630 100,00	630 100,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	155 000,00	155 000,00	155 000,00
752	Revenus des immeubles	410 000,00	475 000,00	475 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	100,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		15 951 754,00	16 592 300,00	16 592 300,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	104 774,77	20 500,00	20 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	100,00	100,00	100,00
7713	Libéralités reçues	100,00	100,00	100,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	100,00	100,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	84 474,77	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	100,00	100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		16 056 528,77	16 612 800,00	16 612 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	75 440,12	133 346,12	133 346,12
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	75 440,12	133 346,12	133 346,12
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		75 440,12	133 346,12	133 346,12

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 131 968,89	16 746 146,12	16 746 146,12

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 000 000,00
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 746 146,12
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	860 054,12	336 480,00	336 480,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	32 287,59	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	567 766,53	295 480,00	295 480,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	250 000,00	30 000,00	30 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	484 302,43	157 000,00	157 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	228 600,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	255 702,43	157 000,00	157 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 960 014,01	854 025,00	854 025,00
2111	Terrains nus	396 800,00	350 000,00	350 000,00
2112	Terrains de voirie	131 446,40	50 000,00	50 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	5 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 000,00	12 000,00	12 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	60 000,00	60 000,00
2132	Immeubles de rapport	161 200,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	262 159,00	20 000,00	20 000,00
2138	Autres constructions	205 000,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	164 140,88	-1 500,00	-1 500,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	8 000,00	20 000,00	20 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	25 000,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	20 000,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	20 000,00	24 000,00	24 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	59 957,59	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	72 000,00	78 000,00	78 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	5 000,00	25 000,00	25 000,00
2182	Matériel de transport	65 252,03	118 000,00	118 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	61 093,68	30 000,00	30 000,00
2184	Mobilier	25 474,35	16 525,00	16 525,00
2188	Autres immobilisations corporelles	227 490,08	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 069 786,32	2 868 196,94	2 868 196,94
2312	Agencements et aménagements de terrains	67 136,00	0,00	0,00
2313	Constructions	893 369,38	1 447 000,00	1 447 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 012 280,94	1 321 196,94	1 321 196,94
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	12 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	15 000,00	15 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des dépenses d'équipement		8 374 156,88	4 215 701,94	4 215 701,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 500,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	677 755,00	721 000,00	721 000,00
1641	Emprunts en euros	650 000,00	690 000,00	690 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 755,00	4 000,00	4 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	26 000,00	27 000,00	27 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		679 255,00	721 000,00	721 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 053 411,88	4 936 701,94	4 936 701,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	75 440,12	133 346,12	133 346,12
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	75 440,12	133 346,12	133 346,12
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	5 115,12	5 115,12	5 115,12
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	70 325,00	128 231,00	128 231,00

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	160 411,38	130 059,09	130 059,09
21318	Autres bâtiments publics	3 678,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	540,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	25 259,09	25 259,09
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 728,00	0,00	0,00
2313	Constructions	106 276,00	91 960,00	91 960,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	48 189,38	12 840,00	12 840,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		235 851,50	263 405,21	263 405,21
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 289 263,38	5 200 107,15	5 200 107,15

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	3 545 658,16
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	169 422,51
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 915 187,82
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 469 981,23	840 138,00	840 138,00
1312	Subv. transf. Régions	22 771,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 000,00	13 000,00	13 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	438 805,00	234 950,00	234 950,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 051 000,00	403 188,00	403 188,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	128 231,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	354 750,00	189 000,00	189 000,00
1343	P.A.E. non transférable	1 422 424,23	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 469 981,23	840 138,00	840 138,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 652 307,52	3 019 062,61	3 019 062,61
10222	FCTVA	802 307,52	685 000,00	685 000,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	200 000,00	200 000,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 700 000,00	2 134 062,61	2 134 062,61
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	879,45	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	566 100,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 219 286,97	3 019 062,61	3 019 062,61
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 689 268,20	3 859 200,61	3 859 200,61
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 748 443,77	1 515 000,00	1 515 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	484 802,88	883 543,73	883 543,73
15112	Provisions pour litiges	0,00	400 000,00	400 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	23 813,27	19 584,00	19 584,00
28031	Frais d'études	71 877,39	39 752,97	39 752,97
28033	Frais d'insertion	920,80	369,00	369,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	29 640,00	29 640,00	29 640,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	11 450,00	11 450,00	11 450,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	30 396,02	37 090,74	37 090,74
28051	Concessions et droits similaires	43 913,86	52 636,74	52 636,74
28132	Immeubles de rapport	784,48	784,48	784,48
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 382,00	10 800,92	10 800,92
281578	Autre matériel et outillage de voirie	70 462,11	64 606,82	64 606,82
28158	Autres installat°, matériel et outillage	7 859,70	7 759,34	7 759,34
28181	Installations générales, aménagt divers	9 141,00	9 393,00	9 393,00
28182	Matériel de transport	96 882,95	92 431,90	92 431,90
28183	Matériel de bureau et informatique	18 405,07	30 006,95	30 006,95
28184	Mobilier	18 772,58	20 943,06	20 943,06
28188	Autres immo. corporelles	47 101,65	56 293,81	56 293,81
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 233 246,65	2 398 543,73	2 398 543,73
041	Opérations patrimoniales (9)	160 411,38	130 059,09	130 059,09

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2031	Frais d'études	72 171,38	45 059,09	45 059,09
2033	Frais d'insertion	3 240,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	85 000,00	85 000,00	85 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 393 658,03	2 528 602,82	2 528 602,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 082 926,23	6 387 803,43	6 387 803,43
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	2 527 384,39
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 915 187,82

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : FRAIS D'ETUDES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 43 387,09	0,00	b 0,00	b 26 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	43 387,09	0,00	0,00	26 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	27 870,09	0,00	0,00	10 000,00
2031	Frais d'études	0,00	12 425,00	0,00	0,00	15 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 092,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-69 387,09
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : ACQUIS. TERRAINS ET IMMEUBLES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 318 382,00	0,00	b 0,00	b 320 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	318 382,00	0,00	0,00	320 000,00
2111	Terrains nus	0,00	150 000,00	0,00	0,00	300 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	17 182,00	0,00	0,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2117	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	151 200,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-638 382,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)
LIBELLE : ACQUIS. MAT. OUTILL. ET MOBILIER

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 134 715,78	0,00	b 0,00	b 277 525,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	134 715,78	0,00	0,00	227 525,00
2138	Autres constructions	0,00	43 489,60	0,00	0,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	2 220,16	0,00	0,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	20 900,80	0,00	0,00	78 000,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	8 209,42	0,00	0,00	30 000,00
2184	Mobilier	0,00	10 924,48	0,00	0,00	16 525,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	48 971,32	0,00	0,00	54 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-412 240,78
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : ACQUIS. MATERIEL DE TRANSPORT**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 56 538,36	0,00	b 0,00	b 118 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	56 538,36	0,00	0,00	118 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	56 538,36	0,00	0,00	118 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 22 771,00	d 13 000,00
13	Subventions d'investissement	22 771,00	13 000,00
1312	Subv. transf. Régions	22 771,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	13 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-138 767,36
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)
LIBELLE : TRAVAUX GROS ENTRETIEN BATIMENTS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 858 803,35	0,00	b 0,00	b 1 579 680,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	341 886,00	0,00	0,00	25 180,00
2031	Frais d'études	0,00	141 886,00	0,00	0,00	45 180,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	200 000,00	0,00	0,00	-20 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	219 285,75	0,00	0,00	87 500,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	30 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	59 885,75	0,00	0,00	20 000,00
2138	Autres constructions	0,00	129 400,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	297 631,60	0,00	0,00	1 467 000,00
2313	Constructions	0,00	297 631,60	0,00	0,00	1 467 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 450 805,00	d 504 950,00
13	Subventions d'investissement	450 805,00	504 950,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	52 000,00	13 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	288 805,00	221 950,00
1323	Subv. non transf. Départements	40 000,00	270 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	70 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 482 728,35
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 1 395 305,80	0,00	b 0,00	b 1 192 300,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	223 585,60	0,00	0,00	140 300,00
2031	Frais d'études	0,00	223 585,60	0,00	0,00	140 300,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	36 750,85	0,00	0,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	36 750,85	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	22 628,00	0,00	0,00	-10 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	22 628,00	0,00	0,00	-10 000,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 112 341,35	0,00	0,00	1 012 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	1 027 341,35	0,00	0,00	927 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 171 000,00	d 120 000,00
13	Subventions d'investissement	171 000,00	120 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	171 000,00	120 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 296 605,80
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC**

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 172 451,96	0,00	b 0,00	b 255 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	73 600,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	73 600,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	98 851,96	0,00	0,00	255 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	98 851,96	0,00	0,00	255 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 70 000,00	d 40 000,00
13	Subventions d'investissement	70 000,00	40 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	70 000,00	40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-317 451,96
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 18 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE PLUVIAL ET DIVERS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 106 422,15	0,00	b 0,00	b 181 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	30 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2031	Frais d'études	0,00	30 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	69 804,43	0,00	0,00	81 000,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	7 686,54	0,00	0,00	12 000,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	27 859,83	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	2 608,26	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	1 467,80	0,00	0,00	24 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	29 960,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	222,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	6 617,72	0,00	0,00	40 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	6 617,72	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 280 750,00	d 30 000,00
13	Subventions d'investissement	280 750,00	30 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	150 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	95 000,00	30 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	35 750,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	23 327,85
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : AMELIORATION DES FORETS

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 55 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-55 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21 (1)
LIBELLE : P.A.E. DE LA GARE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 161 302,45	0,00	b 0,00	b 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 585,40	0,00	0,00	20 000,00
2031	Frais d'études	0,00	1 585,40	0,00	0,00	20 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	38 086,45	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	38 086,45	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	61 630,60	0,00	0,00	80 000,00
2111	Terrains nus	0,00	14 257,60	0,00	0,00	50 000,00
2112	Terrains de voirie	0,00	47 373,00	0,00	0,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 260 042,35	d 0,00
13	Subventions d'investissement	260 042,35	0,00
1343	P.A.E. non transférable	260 042,35	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 260,10
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22 (1)
LIBELLE : ZAE MAUDROUME ZONE DEVELOPPT ECON. NIEL/SURLE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 128 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	56 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-128 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	857 300	2 761 877	127 000	40 000	12 000	0	0	0	0	1 138 525	0	4 936 702
- Equipements municipaux (2)		2 757 877	127 000	40 000	12 000	0	0	0	0	981 525	0	4 058 702
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	157 000	0	157 000
- Opérations financières	857 300											857 300
Dépenses d'ordre	263 405											263 405
Total dépenses de l'exercice	1 120 705	2 761 877	127 000	40 000	12 000	0	0	0	0	1 138 525	0	5 200 107
RAR N-1 et reports	79 988	1 926 199	28 468	26 403	27 517	14 519	0	790	0	1 611 196	0	3 715 081
Total cumulé dépenses d'investissement	1 200 693	4 688 076	155 468	66 403	39 517	14 519	0	790	0	2 749 721	0	8 915 188

RECETTES

Total recettes de l'exercice	1 013 603	5 344 201	0	0	30 000	0	0	0	0	0	0	6 387 803
RAR N-1 et reports	0	2 373 863	22 771	0	20 000	110 750	0	0	0	0	0	2 527 384
Total cumulé recettes d'investissement	1 013 603	7 718 064	22 771	0	50 000	110 750	0	0	0	0	0	8 915 188

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	1 247 543	14 585 244	44 200	0	50 350	161 900	0	398 400	0	1 624 600	633 910	18 746 146
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 247 543	14 585 244	44 200	0	50 350	161 900	0	398 400	0	1 624 600	633 910	18 746 146

RECETTES

Total recettes de l'exercice	133 346	15 985 800	0	0	0	0	0	0	0	27 000	600 000	16 746 146
RAR N-1 et reports	0	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
Total cumulé recettes de fonctionnement	133 346	17 985 800	0	0	0	0	0	0	0	27 000	600 000	18 746 146

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses investissement		1 200 693	4 518 654	155 468	66 403	39 517	14 519	0	790	0	2 749 721	0	8 745 765
Dépenses réelles		937 288	4 518 654	155 468	66 403	39 517	14 519	0	790	0	2 749 721	0	8 482 360
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	717 000	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	723 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	188 288	658 345	0	19 440	6 960	0	0	0	0	118 891	0	991 924
204	Subventions d'équipement versées	0	155 000	0	0	0	0	0	0	0	311 787	0	466 787
21	Immobilisations corporelles	0	679 590	155 468	6 963	32 557	14 519	0	790	0	917 123	0	1 807 010
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	32 000	3 019 719	0	40 000	0	0	0	0	0	1 401 920	0	4 493 640
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		263 405	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	263 405
040	Opérat° ordre transfert entre sections	133 346	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 346
041	Opérations patrimoniales	130 059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 059

RECETTES

Total recettes investissement		1 013 603	7 718 064	22 771	0	50 000	110 750	0	0	0	0	0	8 915 188
Recettes réelles		0	6 203 064	22 771	0	50 000	110 750	0	0	0	0	0	6 386 585
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	275 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	275 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	3 351 717	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 351 717
13	Subventions d'investissement	0	2 576 347	22 771	0	50 000	110 750	0	0	0	0	0	2 759 868

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		1 013 603	1 515 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 528 603
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	1 515 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 515 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	883 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	883 544
041	Opérations patrimoniales	130 059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130 059

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 247 543	14 585 244	44 200	0	50 350	161 900	0	398 400	0	1 624 600	633 910	18 746 146
Dépenses réelles		363 999	13 070 244	44 200	0	50 350	161 900	0	398 400	0	1 624 600	633 910	16 347 602
011	Charges à caractère général	37 250	1 995 470	44 200	0	47 300	160 500	0	90 400	0	1 619 100	0	3 994 220
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	9 080 364	0	0	0	1 000	0	28 000	0	0	0	9 109 364
014	Atténuations de produits	0	218 000	0	0	0	0	0	0	0	0	633 910	851 910
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	1 202 910	0	0	3 050	200	0	280 000	0	500	0	1 486 660
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	326 749	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	326 749
67	Charges exceptionnelles	0	573 500	0	0	0	200	0	0	0	5 000	0	578 700
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		883 544	1 515 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 398 544
023	Virement à la section d'investissement	0	1 515 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 515 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	883 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	883 544
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		133 346	15 985 800	0	0	0	0	0	0	0	27 000	600 000	16 746 146
Recettes réelles		0	15 985 800	0	0	0	0	0	0	0	27 000	600 000	16 612 800
013	Atténuations de charges	0	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	846 000	0	0	0	0	0	0	0	27 000	0	873 000
73	Impôts et taxes	0	12 841 500	0	0	0	0	0	0	0	0	600 000	13 441 500
74	Dotations et participations	0	1 602 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 602 700
75	Autres produits de gestion courante	0	630 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	630 100
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	20 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>133 346</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>133 346</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>133 346</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>133 346</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 354 227,24									
1641 Emprunts en euros (total)					13 354 227,24									
142/220162/0226514	CAISSE FRANC. FINANCT LOCAL	01/03/2004	20/05/2004	01/01/2008	2 204 963,44	F		5,880	5,963	EUR	S	P	N	A-1
144/ARP01394	Caisses d'Epargne	05/12/2006	08/12/2006	25/03/2007	300 000,00	F		3,380	3,424	EUR	T	P	N	A-1
145/MPH253546EUR/0267962	CAISSE FRANC. FINANCT LOCAL	30/11/2007	01/01/2008	01/01/2009	5 800 730,40	V	EURIBOR12M	4,150	4,196	EUR	A	P	N	E-1
147/2010.017/A1010048	Caisses d'Epargne	08/03/2010	11/03/2010	25/03/2011	2 500 000,00	F		3,920	3,923	EUR	A	P	N	A-1
149/MON502440EUR	CAISSE FRANC. FINANCT LOCAL	22/01/2015	01/02/2015	01/02/2016	2 548 533,40	F		3,940	3,998	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					314 440,92									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					314 440,92									
405/MON234574EUR	C.L.F. - DEXIA	14/10/2005	01/02/2006	01/02/2007	117 180,48	F		3,250	3,250	EUR	A	P	N	A-1
407/2006.249-1	Caisses d'Epargne	25/03/2007	01/12/2007	01/12/2009	84 136,70	F		4,160	4,111	EUR	A	P	N	A-1
408/2006.249-2	Caisses d'Epargne	03/07/2008	01/12/2008	01/12/2009	55 199,30	F		5,300	5,300	EUR	A	P	N	A-1
409/2006.249	CREDIT AGRICOLE	03/07/2008	01/06/2009	01/06/2010	57 924,44	F		5,300	5,300	EUR	A	P	N	A-1
Total général					13 668 668,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 014 778,92					670 838,77	336 066,22	0,00	272 755,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 014 778,92					670 838,77	336 066,22	0,00	272 755,78
142/220162/0226514	N	0,00	A-1	728 039,39	3,49	F		5,880	166 506,55	40 396,53	0,00	16 417,35
144/ARP01394	N	0,00	A-1	25 047,73	0,98	F		3,380	25 047,73	531,36	0,00	0,00
145/MPH253546EUR/0267962	N	0,00	E-1	3 833 742,87	12,99	V	EURIBOR12M	4,150	209 586,80	159 100,33	0,00	149 984,70
147/2010.017/A1010048	N	0,00	A-1	1 487 402,10	9,22	F		3,920	124 347,45	58 306,16	0,00	40 815,91
149/MON502440EUR	N	0,00	A-1	1 940 546,83	9,08	F		3,940	145 350,24	77 731,84	0,00	65 537,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		58 826,01					26 011,91	2 755,22	0,00	541,98
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		58 826,01					26 011,91	2 755,22	0,00	541,98
405/MON234574EUR	N	0,00	A-1	9 679,54	0,08	F		3,250	9 679,54	314,62	0,00	0,00
407/2006.249-1	N	0,00	A-1	14 399,92	1,91	F		4,160	7 053,21	599,04	0,00	24,61
408/2006.249-2	N	0,00	A-1	14 694,78	2,91	F		5,300	4 647,59	778,82	0,00	42,90
409/2006.249	N	0,00	A-1	20 051,77	3,41	F		5,300	4 631,57	1 062,74	0,00	474,47
Total général		0,00		8 073 604,93					696 850,68	338 821,44	0,00	273 297,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
145/MPH253546EUR/0267962	CAISSE FRANC. FINANCT LOCAL	5 800 730,40	3 833 742,87	1	26,00		EURIBOR12M	EURIBOR12M	0,00		4,150	159 100,33	0,00	47,48
TOTAL (E)		5 800 730,40	3 833 742,87						0,00			159 100,33	0,00	47,48
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 800 730,40	3 833 742,87						0,00			159 100,33	0,00	47,48

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	
	% de l'encours	52,52	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 239 862,06	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1	0	0	0	
	% de l'encours	47,48	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 833 742,87	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	24/11/2003

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	SUBVENTIONS EQUIPT DROIT PRIVE (PAE)	20	29/11/0017
L	AUTRES IMMO. CORPORELLES	5	07/11/1996
L	AUTRES INSTALL.MAT.OUT.TECHN.	7	07/11/1996
L	FRAIS ETUDES	5	07/11/1996
L	LOGICIELS DE BUREAU	2	07/11/1996
L	LOGICIELS DE GESTION	5	07/11/1996
L	MATERIEL DE BUREAU	5	07/11/1996
L	MATERIEL DE TRANSPORT	7	07/11/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	07/11/1996
L	MATERIEL OUTILLAGE DE VOIRIE	7	07/11/1996
L	MOBILIER	10	07/11/1996
L	FRAIS D'INSERTION	5	24/11/2003
L	FRAIS ETUDES ELABOR. DOC. URBANISME	5	15/11/2004
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5	27/03/2006
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP.	5	22/09/2008
L	INSTALL. GENERALES, AGENCTS ET AMENGTS DIVERS JARDINS FAMILIAUX	20	12/04/2017
L	PETIT MOBILIER	5	12/04/2017
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	30	29/11/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		850 346,12	850 346,12
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		717 000,00	717 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	690 000,00	690 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	27 000,00	27 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		133 346,12	133 346,12
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	133 346,12	133 346,12
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	850 346,12	3 545 658,16	169 422,51	4 565 426,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 283 543,73	III
Ressources propres externes de l'année (a)		885 000,00	885 000,00
10222	FCTVA	685 000,00	685 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	200 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
274	Prêts	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 398 543,73	2 398 543,73
15...	Provisions pour risques et charges		
15112	Provisions pour litiges	400 000,00	400 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	19 584,00	19 584,00
28031	Frais d'études	39 752,97	39 752,97
28033	Frais d'insertion	369,00	369,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	29 640,00	29 640,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	11 450,00	11 450,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	37 090,74	37 090,74
28051	Concessions et droits similaires	52 636,74	52 636,74
28132	Immeubles de rapport	784,48	784,48
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 800,92	10 800,92
281578	Autre matériel et outillage de voirie	64 606,82	64 606,82
28158	Autres installat°, matériel et outillage	7 759,34	7 759,34
28181	Installations générales, aménagt divers	9 393,00	9 393,00
28182	Matériel de transport	92 431,90	92 431,90
28183	Matériel de bureau et informatique	30 006,95	30 006,95
28184	Mobilier	20 943,06	20 943,06
28188	Autres immo. corporelles	56 293,81	56 293,81
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 515 000,00	1 515 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 283 543,73	2 527 384,39	0,00	2 134 062,61	7 944 990,73

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 565 426,79
Ressources propres disponibles	IV	7 944 990,73
Solde	V = IV – II (6)	3 379 563,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 665 725,00	1 806 692,88										42 748,88	86 545,12	
FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT	2008	P	534/1117208/CONSTRUCTION EHPAD (1)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	165 725,00	75 830,14	7,83	A	F	2,357	F	2,050	-	EUR	1 554,52	8 768,13		
FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT	2008	P	535/1117205/CONSTRUCTION EHPAD (2)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	2 500 000,00	1 730 862,74	17,82	A	F	2,599	F	2,380	-	EUR	41 194,36	77 776,99		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 121 230,24	7 839 874,45									165 552,59	232 497,17		
SEM SONACOTRA	2003	P	526/1024260/LOGEMENTS MOULIN D'EAU	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	618 933,00	400 324,93	17,82	A	F	3,014	F	2,950	-	EUR	11 809,59	17 174,62		
Sté Française Habitations Eco	2019	P	538/5230352/RUE DES ROMARINS/CH.TRAIN DES PIGNES 1	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	492 359,03	486 502,89	58,63	A	F	1,090	F	1,090	-	EUR	5 302,88	5 919,98		
Sté Française Habitations Eco	2019	X	539/5230351/RUE DES ROMARINS/CH.TRAIN DES PIGNES 2	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	617 811,90	607 791,43	38,64	A	F	1,350	F	1,350	-	EUR	8 205,19	10 247,55		

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Sté Française Habitations Eco	2019	P	540/5230347/RUE DES ROMARINS/CH.TRAIN DES PIGNES 3	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	231 789,38	229 032,47	58,63	A	F		1,090	F		1,090	-	EUR	2 496,46	2 786,97
Sté Française Habitations Eco	2019	P	541/5230348/RUE DES ROMARINS/CH.TRAIN DES PIGNES 4	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	291 282,87	285 491,56	38,64	A	F		0,551	F		0,550	-	EUR	1 570,21	5 860,13
Sté Française Habitations Eco	2019	P	542/5230349/RUE DES ROMARINS/CH.TRAIN DES PIGNES 5	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	112 856,97	111 577,75	48,63	A	F		2,150	F		2,150	-	EUR	2 398,92	1 306,73
Sté Française Habitations Eco	2018	X	543/5230350/RUE DES ROMARINS/CH.TRAIN DES PIGNES 6	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	125 842,44	123 768,70	33,64	A	V	LIVRET A	2,025	V	LIVRET A	2,150	-	EUR	2 661,03	2 142,22
Sté Française Habitations Eco	2020	X	552/5211187/ILOT GARE 1 PLAII	BANQUE DES TERRITOIRES	52 001,63	52 001,63	58,96	A	V	LIVRET A	1,150	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	598,02	455,70
Sté Française Habitations Eco	2020	X	553/5211188/ILOT GARE 2 PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	295 343,85	295 343,85	38,97	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	3 987,14	4 790,27
Sté Française Habitations Eco	2020	X	555/5211189/ILOT GARE 3 PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	158 837,98	158 837,98	58,96	A	V	LIVRET A	1,150	V	LIVRET A	1,150	-	EUR	1 826,64	1 391,92
Sté Française Habitations Eco	2020	X	554/5211190/ILOT GARE 4 PLAII	BANQUE DES TERRITOIRES	96 667,96	96 667,96	38,97	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	531,68	1 921,96
Sté Française Habitations Eco	2020	X	556/5211191/CLOS CHARLOT 1 PLAII	BANQUE DES TERRITOIRES	173 789,16	173 789,16	59,04	A	V	LIVRET A	0,850	V	LIVRET A	0,850	-	EUR	1 477,21	1 986,19
Sté Française Habitations Eco	2020	X	557/5211192/CLOS CHARLOT 2 PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	437 691,76	437 691,76	39,06	A	V	LIVRET A	1,100	V	LIVRET A	1,100	-	EUR	4 814,61	8 161,19
Sté Française Habitations Eco	2020	X	558/5211193/CLOS CHARLOT 3 PLUS	BANQUE DES TERRITOIRES	376 757,50	375 174,22	59,04	A	V	LIVRET A	0,876	V	LIVRET A	0,850	-	EUR	3 225,85	4 337,34
Sté Française Habitations Eco	2020	X	559/5211194/CLOS CHARLOT 4 PLAII	BANQUE DES TERRITOIRES	199 393,50	195 656,41	39,06	A	V	LIVRET A	0,301	V	LIVRET A	0,300	-	EUR	600,37	4 466,54
TERRES DU SUD HABITAT	2014	P	536/15500-5044198/RESIDENCE "DEL MONTE" (1)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	108 372,00	69 809,88	7,00	A	F		1,907	F		1,860	-	EUR	1 298,47	8 173,85
TERRES DU SUD HABITAT	2015	P	537/17210-5072830/RESIDENCE "DEL MONTE" (2)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	399 228,00	254 148,67	7,08	A	F		1,388	F		1,350	-	EUR	3 431,01	30 297,71
UNICIL	2019	P	544/5252117/VILLA LEVANTE 1 PLAII 01	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	69 221,55	69 014,50	39,06	A	F		0,302	F		0,300	-	EUR	207,05	1 540,33
UNICIL	2020	P	545/5252118/VILLA LEVANTE PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	131 423,57	131 423,57	59,04	A	F		0,820	F		0,820	-	EUR	1 090,28	1 536,94

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
UNICIL	2019	P	546/5252119/VILLA LEVANTE PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	130 418,00	127 986,23	39,06	A	F		1,199	F		1,100	-	EUR	1 434,60	2 431,77
UNICIL	2019	P	547/5252120/VILLA LEVANTE PLAI 01	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	70 362,05	69 546,69	59,04	A	F		0,861	F		0,820	-	EUR	576,95	813,32
VAR HABITAT	1976	P	510/56223511/HLM LES FONTETES 1	DIRECTION FONDS EPARGNE	658 287,81	16 836,72	0,81	A	F		0,860	F		1,200	-	EUR	201,99	16 836,72
VAR HABITAT	1978	P	513/57206811/HLM LES FONTETES 1	DIRECTION FONDS EPARGNE	74 288,41	6 626,75	2,06	A	F		0,998	F		1,200	-	EUR	79,52	2 182,64
VAR HABITAT	1979	P	514/57960211/HLM LES FONTETES 1	DIRECTION FONDS EPARGNE	78 496,00	9 198,01	3,06	A	F		1,072	F		1,200	-	EUR	110,38	2 258,50
VAR HABITAT	1980	P	516/58545611/HLM LES FONTETES 1	DIRECTION FONDS EPARGNE	10 214,08	1 487,16	4,81	A	F		1,068	F		1,200	-	EUR	17,85	290,40
VAR HABITAT	1992	X	524/1252525/HLM LE ST PONS	DIRECTION FONDS EPARGNE	676 264,34	144 220,12	3,00	A	V	LIVRET A	4,514	V	LIVRET A	2,950	-	EUR	4 254,49	34 622,18
VAR HABITAT	2007	P	527/00600212490/LOGEMENTS SOCIAUX "LOU PERDIGAOU"	CREDIT AGRICOLE	30 251,50	27 175,88	36,96	A	F		4,357	F		4,370	-	EUR	1 187,59	307,08
VAR HABITAT	2006	P	528/00600212491/LOGEMENTS SOCIAUX "LOU PERDIGAOU" (2)	CREDIT AGRICOLE	209 367,00	154 284,60	17,98	A	V	LIVRET A	4,370	V	LIVRET A	4,370	-	EUR	6 742,24	5 915,24
VAR HABITAT	2008	P	529/1105530/LOGEMENTS SOCIAUX "LOU PERDIGAOU" (3)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	1 031 161,50	869 636,15	27,23	S	F		5,521	F		5,718	-	EUR	49 536,46	13 582,12
VAR HABITAT	2008	P	530/1105531/LOGEMENTS SOCIAUX "LOU PERDIGAOU" (4)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	183 500,00	158 375,04	27,23	S	F		5,529	F		5,718	-	EUR	9 021,40	2 473,53
VAR HABITAT	2008	P	531/1108238/LOGEMENTS SOCIAUX "LOU RIGAOU"	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	871 116,00	697 334,05	27,39	A	F		2,614	F		2,550	-	EUR	17 782,02	17 323,77
VAR HABITAT	2008	P	532/1108243/LOGEMENTS SOCIAUX "LOU RIGAOU" (2)	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	159 300,00	138 504,95	37,39	A	F		2,599	F		2,550	-	EUR	3 531,88	2 041,93
VAR HABITAT	2009	P	533/1107409 /LOGEMENTS SOCIAUX "L'AMANDIER"	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	372 000,00	297 429,04	27,31	A	F		2,574	F		2,550	-	EUR	7 584,44	7 407,08

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VAR HABITAT	2019	X	548/5243134/JACARANDA 1 PLAI02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	103 844,50	102 593,30	58,12	A	V	LIVRET A	1,046	V	LIVRET A	1,050	-	EUR	1 077,23	1 264,34
VAR HABITAT	2019	X	549/5243135/JACARANDA 2 PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	187 243,50	183 682,33	38,14	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	2 479,71	3 609,25
VAR HABITAT	2019	X	550/5243136/JACARANDA 3 PLUS FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	173 334,00	171 245,53	58,12	A	F		1,050	F		1,050	-	EUR	1 798,08	2 110,40
VAR HABITAT	2019	X	551/5243137/JACARANDA 4 PLAI02	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	112 177,50	109 662,58	38,14	A	V	LIVRET A	0,548	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	603,15	2 528,76
TOTAL GENERAL					12 786 955,24	9 646 567,33											208 301,47	319 042,29

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	527 343,73
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	47 199,84
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 035 672,12
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 610 215,69
Recettes réelles de fonctionnement	II	16 612 800,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	9,69
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
657361			CAISSE DES ECOLES	Etablissement de droit public	120 000,00
657362			C.C.A.S.	Etablissement de droit public	160 000,00
6574			ARCHERS DU GRAND JARDIN	Association	1 500,00
6574			AL 83 - Les Anciennes du Littoral	Association	750,00
6574			A.G.A.L.B - Avenir Gymnastique Lavandou / Bormes	Association	4 000,00
6574			AZUR AIKIDO	Association	600,00
6574			BORMES/LAVANDOU BASKET	Association	1 000,00
6574			CLUB DE VOILE	Association	7 500,00
6574			CLUB PECHE PTE GOURON	Association	5 500,00
6574			D.P.L.B. RANDONNEE	Association	1 350,00
6574			ENER'GYM	Association	3 200,00
6574			GYMNASTIQUE PASSION	Association	2 000,00
6574			HALTERO FORCE	Association	1 500,00
6574			HANDBALL BORMES/LAVANDOU	Association	7 000,00
6574			JUDO CLUB	Association	2 600,00
6574			LAVANDOU/BORMES ATHLETISME	Association	3 000,00
6574			RUGBY CLUB DES PLAGES	Association	3 000,00
6574			STAR DANCE	Association	1 600,00
6574			STE DE CHASSE LOU PARDIGAOU	Association	10 000,00
6574			STE DE TIR SPORTIF	Association	1 500,00
6574			ARTISTES UNITED	Association	500,00
6574			BIBLIOTHEQUE POUR TOUS	Association	2 400,00
6574			CIBLER CLUB INFORMATIQUE	Association	450,00
6574			CLUB DE JEUX LA FAVIERE	Association	300,00
6574			AMITIE DETENTE ET LOISIRS	Association	4 000,00
6574			FLASH DANCE	Association	1 300,00
6574			FOYER POUR TOUS	Association	2 000,00
6574			ATELIER DU PATCHWORK	Association	350,00
6574			LE SABOT DE VENUS	Association	2 000,00
6574			MIMOSAS DANSE	Association	300,00
6574			MUSICA BORMES	Association	600,00
6574			ART ET SI	Association	6 000,00
6574			CROIX ROUGE FRANCAISE	Association	1 000,00
6574			PEEP PARENTS D'ELEVES	Association	1 000,00
6574			TERRE-NEUVE DU SOLEIL	Association	800,00
6574			A.C.V.G.	Association	1 200,00
6574			A.V.A.C.M.	Association	1 200,00
6574			ANCIENS COMMANDOS D'AFRIQUE	Association	550,00
6574			A.M.M.P.M.	Association	200,00
6574			SOUVENIR FRANCAIS	Association	350,00
6574			AMICALE DE PERSONNEL COMMUNAL	Association	1 000,00
6574			AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	1 350,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574			C.C.F.F.	Association	2 000,00
6574			LES RESTOS DU COEUR	Association	1 000,00
6574			BORMES GRIMPE	Association	500,00
6574			BOXE FRANCAISE	Association	1 850,00
6574			TENNIS DE TABLE	Association	1 800,00
6574			LAVANDOU/BORMES		
6574			AMICALE BOULISTE DE BORMES	Association	3 000,00
6574			CHEMINS DU BONHEUR	Association	200,00
6574			SEA SUN COUNTRY CLUB	Association	1 000,00
6574			LES AMIS DE BRAQUEHAIS	Association	500,00
6574			JEUX DE SCENE ET CIE	Association	1 000,00
6574			THEATRE DE L'ANE RIT	Association	400,00
6574			CINE MARENOSTRUM	Association	1 000,00
6574			BORMES MIMOSAS SPORTS FOOTBALL	Association	35 000,00
6574			BORMES MIMOSAS TENNIS CLUB	Association	30 000,00
6574			DONNEURS DE SANG	Association	150,00
6574			MEMOIRE BORMES 1944	Association	5 000,00
6574			FESTIVAL DE PLONGEE DU VAR ENVIRONNEMENT	Association	2 500,00
6574			RESEAU LALAN	Association	1 000,00
6574			SALON DU POLAR 83	Association	1 000,00
6574			VAROIS DE PARIS	Association	350,00
6574			BORMES LES MIMOCHATS	Association	500,00
6574			DONNE MOI TA MAIN	Association	1 000,00
6574			PEP 83 - PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC	Association	200,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette : TAXE DE SEJOUR			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7362	TAXE DE SEJOUR	600 000,00
Total recettes			600 000,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total dépenses			0.00
Reste à employer au 31/12/N :			600 000.00

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00	
TOTAL Recettes	600 000.00	Total Dépenses	0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		600 000.00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		61,00	0,00	61,00	52,00	1,00	53,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	17,00	0,00	17,00	13,00	1,00	14,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	13,00	0,00	13,00	12,00	0,00	12,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	20,00	0,00	20,00	18,00	0,00	18,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		108,00	0,00	108,00	89,00	4,00	93,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	43,00	0,00	43,00	32,00	0,00	32,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	29,00	0,00	29,00	28,00	0,00	28,00
AGENT DE MAITRISE	C	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
INGENIEUR EN CHEF	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
AGENT SPECIALISE DES EC.MATERNELLES PRINC. 1ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPECIALISE DES EC.MATERNELLES PRINC. 2EME CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		12,00	0,00	12,00	11,00	2,00	13,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (2)	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE DE 1ERE CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPALE DE 2EME CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
PUERICULTRICE DE CLASSE SUPERIEURE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ASSISTANT PATRIMOINE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		14,00	0,00	14,00	13,00	0,00	13,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
CHEF DE SERVICE DE POL. MUNICIPALE PRINCIPAL 1e CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHEF DE SERVICE DE POL.MUNICIPALE PRINCIPAL 2e CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
GARDIEN BRIGADIER DE PM	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		215,00	0,00	215,00	181,00	8,00	189,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	503	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
ASSISTANT PATRIMOINE	B	CULT	500	0,00	3-3-1°	CDD
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (2)	C	MS	356	0,00	3-1	CDD
TECHNICIEN	B	TECH	599	0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF (2)	C	ADM	354	0,00	3-1	CDD
ADJOINT ANIMATION (1)	C	ANIM	363	0,00	3-1	CDD
ADJOINT ANIMATION (8)	C	ANIM	354	0,00	3-1	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A APPRENTI	CDD CDD APPRENTI
ADJOINT TECHNIQUE (7)	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES (2)	C	TECH		0,00	A CAE/CUI	CDD CAE/CUI
ASVP	C	PM	356	0,00	3-2	CDD
COLLABORATEUR DE CABINET	A	OTR	1027	0,00	110	CDD
EJE	A	S		0,00	A APPRENTI	CDD APPRENTI
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- CONCESSION DE PLAGE	JULIEN CHRYSTEL	JULIEN CHRYSTEL	PERSONNE PRIVEE	3 750,00
- CONCESSION DE PLAGE	LA MADININA	SARL LA MADININA	PERSONNE MORALE	25 000,00
- CONCESSION DE PLAGE	MEYNIAL LAURENT	MEYNIAL LAURENT	PERSONNE PRIVEE	25 000,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
26/09/0018 - GARANTIE EMPRUNT	SFHE	SFHE	SA HLM	617 811,90
26/09/0018 - GARANTIE EMPRUNT	SFHE	SFHE	SA HLM	231 789,38
26/09/0018 - GARANTIE EMPRUNT	SFHE	SFHE	SA HLM	291 282,87
26/09/0018 - GARANTIE EMPRUNT	SFHE	SFHE	SA HLM	112 856,97
26/09/0018 - GARANTIE EMPRUNT	SFHE	SFHE	SA HLM	125 842,44
13/04/1977 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	658 287,81
20/09/1978 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	74 288,41
25/07/1979 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	78 496,00
24/06/1981 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	10 214,08
01/12/1989 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	676 264,34
31/03/2003 - GARANTIE EMPRUNT	SONACOTRA	SEM SONACOTRA	SEM	618 933,00
29/05/2007 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	30 251,50
29/05/2007 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	209 367,00
17/10/2007 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	1 031 161,50
17/10/2007 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	159 300,00
17/10/2007 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	372 000,00
17/10/2007 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	183 500,00
17/10/2007 - GARANTIE EMPRUNT	VAR HABITAT	OPAC VAR HABITAT	OPAC	871 116,00
31/03/2008 - GARANTIE EMPRUNT	FONDATION ARMEE DU SALUT	ARMEE DU SALUT	FONDATION	2 500 000,00
31/03/2008 - GARANTIE EMPRUNT	FONDATION ARMEE DU SALUT	ARMEE DU SALUT	FONDATION	165 725,00
30/04/2014 - GARANTIE EMPRUNT	TERRES DU SUD HABITAT	TERRES DU SUD HABITAT	OPHLM	108 372,00
30/04/2014 - GARANTIE EMPRUNT	TERRES DU SUD HABITAT	TERRES DU SUD HABITAT	OPHLM	399 228,00
26/09/2018 - GARANTIE EMPRUNT	SFHE	SFHE	SA HLM	492 359,02
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
14/03/2019 - SUBVENTION	BMS FOOTBALL	BMS FOOTBALL	ASSOCIATION	52 750,00
14/03/2019 - SUBVENTION	C.C.F.F.	C.C.F.F.	ASSOCIATION	2 500,00
14/03/2019 - SUBVENTION	FESTIVAL DE PLONGEE	FESTIVAL DE PLONGEE	ASSOCIATION	2 500,00
14/03/2019 - SUBVENTION	LES AMIS DE BRAQUEHAIS	LES AMIS DE BRAQUEHAIS	ASSOCIATION	500,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS	01/01/1962	SANS FISCALITE PROPRE	1 500,00
SIVOM de BORMES-LA LONDE-LE LAVANDOU	07/05/1966	SANS FISCALITE PROPRE	34 000,00
SIVAAD	08/09/1983	SANS FISCALITE PROPRE	15 000,00
SIDAMCM	31/07/1984	SANS FISCALITE PROPRE	220 000,00
SYMIELECVAR	02/03/2001	SANS FISCALITE PROPRE	170 000,00
SICTIAM	01/01/2019	SANS FISCALITE PROPRE	3 100,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
C.C.A.S. CAISSE DES ECOLES	C.C.A.S. CAISSE DES ECOLES	01/01/1950 01/01/1950	- 03/12/1949 - 03/12/1949	SPA SPA	Non Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE TRANSPORTS SCOLAIRES	REGIE DES TRANSPORTS	01/01/1990	- 07/07/1989	21830019200083	SPIC	Oui
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	ASSAINISSEMENT	01/01/1993	- 24/03/1993	21830019200075	SPIC	Non
BUDGET ANNEXE EAU POTABLE	EAU POTABLE	01/01/1993	- 24/03/1993	21830019200067	SPIC	Non
BUDGET ANNEXE S.E.P.F.	SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES	01/03/2002	- 18/02/2002	21830019200091	SPIC	Oui
S.P.A.N.C.	SERVICE PUBLIC ASST NON COLLECTIF	01/01/2008	- 12/12/2000	21830019200117	SPIC	Non

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	1 408 533,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	28,68	0,00	7 706 603,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	33,15	0,00	84 864,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			9 200 000,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .